

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210412-C__69_04_2021-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

ASSAINISSEMENT - REMISE À NEUF DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET REMPLACEMENT DU POSTE DE REFOULEMENT MAIF - COMMUNE DE NIORT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Sébastien MATHIEU à Cathy Corinne GIRARDIN, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

ASSAINISSEMENT - REMISE À NEUF DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET REMPLACEMENT DU POSTE DE REFOULEMENT MAIF - COMMUNE DE NIORT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais doit réaliser le renouvellement du poste de refoulement du secteur de Noron, situé sur le Parking de la société MAIF, avenue Salvador Allende à Niort.

Cet ouvrage, qui date de 1973, est vieillissant. Les mauvaises conditions d'exploitation liées à sa conception et l'état général de l'ouvrage ont conduit à mener le renouvellement de l'ouvrage.

Aussi, dans le cadre du diagnostic du système d'assainissement de Niort Goilard actuellement en cours, et suite à la réalisation d'investigations sur les réseaux de l'avenue Salvador Allende, la CAN souhaite réaliser la remise à neuf de 565 ml de canalisation d'amenée au poste de refoulement. Celle-ci présente d'importantes infiltrations.

L'objet des travaux consiste à renouveler 565 ml de réseaux d'assainissement :

- Chemisage de 500 ml de collecteur gravitaire de 150 mm, 200 mm et 300 mm ;
- 65 ml de collecteur en fonte 300 mm ;
- 11 regards de visite en 1 000 mm ;
- 2 branchements.

La profondeur des réseaux est située entre 2,00 m et 5,00 m de profondeur.

Le montant total de l'opération s'élève à 450 000,00 € TTC.

Cette opération doit faire l'objet d'un marché en procédure adaptée pour le poste de refoulement.

Il est prévu de réaliser l'opération en 2 étapes sur l'année 2021 :

- Travaux de gainage en mars / avril 2021 : durée 1 mois ;
- Travaux de canalisation et pose du poste de refoulement en août 2021 afin de réaliser les travaux lors de la période estivale et ainsi minimiser l'impact pour les utilisateurs du parking : durée 1 mois.

Ces travaux sont susceptibles de se voir attribuer des aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le dossier de demande de subvention,
- Sollicite auprès du Directeur de l'Agence de l'Eau et du Président du Conseil Départemental des aides financières au taux le plus élevé possible.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué